

Déclaration du CTSD 73 du jeudi 29 mars 2018

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Avant d'en venir aux enseignements que nous pouvons tirer des éléments de la rentrée qui nous ont été communiqués, tant au plan académique que départemental, nous souhaitons saluer la mobilisation des personnels des trois fonctions publiques le jeudi 22 mars dernier : la manifestation départementale à Chambéry a en effet regroupé, selon les chiffres publiés dans l'édition locale du Dauphiné Libéré, entre 4000 et 5000 manifestants, ce qui est un franc succès et démontre que les salariés sont déterminés à refuser la politique d'austérité que cherche à imposer le gouvernement.

Dans notre secteur, celui de l'Education Nationale, la revendication centrale était le rejet des réformes Blanquer concernant le baccalauréat et le lycée, mais aussi celui de la loi Vidal de l'Université et du dispositif Parcoursup lié à l'ensemble de ces réformes. Nous rappelons que ces dernières s'inscrivent dans la continuité de la réforme 2016 du collège, que nous avons combattue et dont nous pouvons constater aujourd'hui les conséquences négatives.

Au regard des données qui apparaissent dans les documents de travail de ce CTSD, nous ne pouvons que constater une dégradation continue, convergente et indéniable des conditions de travail, d'enseignement pour les personnels, d'études pour les élèves, avec une régression concomitante des moyens alloués. Nous nous en tiendrons pour l'heure aux constats suivants, parmi les plus saillants :

- 1) Alors que les effectifs élèves augmentent de plusieurs centaines d'élèves (+222 selon les prévisions données lors du CTSD du 26 janvier 2018), il n'y a au bout du compte que deux postes nouvellement créés pour tout le département (21 suppressions de postes pour seulement 23 créations !)
- 2) Sur les 38 collèges du département, 27 collèges ne connaissent aucune évolution notable de l'effectif enseignant ; 11 collèges en revanche connaissent des suppressions de poste, soit 29 % de la totalité des établissements.
- 3) 1/3 de ces suppressions concernent le bloc des langues vivantes, l'équivalent de près de 40% de ce total, ce qui nous permet de penser qu'il s'agit d'une des conséquences négatives de la réforme Vallaud-Belkacem du collège qui, contrairement aux annonces du ministre actuel, n'ont pas été réparées : toutes les sections bilangues et classes européennes n'ont pas été rétablies.
- 4) Sur les 21 suppressions de poste, il y a 10 mesures de cartes scolaires, soit plus de 47 % de cet ensemble : ces chiffres ne doivent pas masquer tous les dégâts professionnels et humains de telles mesures.
- 5) En deux ans, le nombre des postes à compléments de service n'a cessé d'augmenter : + 46 postes pour l'année 2018 en comparaison de l'année 2016. Parallèlement à cette dégradation évidente des conditions de travail, on déplore le fait qu'il y ait sur la même période deux fois moins de postes créés, toutes disciplines confondues : 23 postes en 2018 contre 41 en 2016 (créations qu'il faut mettre en relation avec les 21 suppressions de poste en 2018 cf notre point n°1).
- 6) Concernant les compléments de service, outre leur multiplication, il apparaît que certains appariements (45 cas répertoriés par nos soins sur 160) sont difficiles, notamment au plan des distances kilométriques à couvrir par les collègues et cela sans doute d'autant plus si l'on prend en considération le domicile de certains d'entre eux : ces CSR constituent tout de même plus d'un quart des compléments proposés, soit 29%.
- 7) Enfin, si on considère les postes partagés en CSR/CSD, la situation des collègues dans des configurations défavorables atteint même le pourcentage de plus de 62%, soit 10 cas sur 16 (cf tableau CSR reliés avec un CSD vacant).

Après un aussi accablant bilan, qui n'est que partiel, est-il utile de faire davantage de commentaires sur les conditions dégradées de la rentrée 2018 ? Dégradations continues, qui en disent suffisamment long sur l'écart entre les discours officiels tenus et la réalité vécue par l'ensemble des personnels de l'Education Nationale !

Pour la FNEC-FP-FO, il est clair que le compte n'y est pas et que cette préparation de la rentrée 2018 ne peut obtenir notre approbation.

Nous vous remercions de votre attention.

Stéphanie BENOMAR-MARTEL
Représentante FNEC-FP-FO73